

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr

Protocole sanitaire rentrée 2020



Version 1.0 du 28/08/2020

Niveau 0



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre votre température.

Si elle est supérieure à 38° C, vous devez rester chez vous. Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer d'un élève, celui-ci doit rester à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée au lycée

Les entrées rue Eugène Vignat et rue Émile Zola sont accessibles. Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les visiteurs sont autorisés à entrer dans l'établissement sous conditions de porter un masque et de se désinfecter les mains.

Tout au long de la journée



Port du masque

Pour tous les élèves et les adultes, le port du masque est obligatoire, dans tous les espaces de l'établissement.



Hygiène des mains

Les usagers se lavent les mains, à minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allés aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Du gel hydroalcoolique sera largement mis à disposition dans tout l'établissement, pour tous les usagers.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.

Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.



Service de restauration

- Le port du masque est obligatoire lors des déplacements dans le self.
- Une place sur deux est neutralisée afin de respecter la distanciation physique pendant le repas.
- Les tables du restaurant scolaire sont nettoyées et désinfectées après le service.



Dans les espaces extérieurs et pédagogiques

- L'accès aux espaces collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La MDL, la cafétéria et les casiers des élèves sont accessibles.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : claviers, souris, équipements pédagogiques etc.
- Des prescriptions spécifiques concernant l'internat ont été adressées aux familles concernées.



Que se passe-t-il si une personne présente des symptômes ?

Dans le cas d'un élève, il est isolé avec un masque à l'infirmerie sous la surveillance d'un adulte, qui porte également un masque. L'établissement contactera rapidement la famille et l'invitera à se rapprocher de son médecin avant tout retour en classe.

Les personnels adultes informent l'établissement de la situation, rentrent chez eux, et prennent contact avec leur médecin.



Nettoyage et désinfection des locaux

- Le nettoyage et la désinfection des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) sont réalisés au minimum une fois par jour.
- Les enseignants veilleront à laisser aérer leur salle avant de la quitter pendant la pause méridienne.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr